

BULLETIN MUNICIPAL DE VIREY

Juillet 2015

Numéro : 40



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Afin de vous informer de l'actualité de notre commune, je vous laisse découvrir ce nouveau numéro.

Pour ma part, je vais vous donner quelques informations sur les communes nouvelles. Comme vous avez pu le lire dans la presse, quelques projets sont à l'étude.

Beaucoup de questions se posent :

- Avec qui se regrouper ?
- Un seul pôle au niveau cantonal ou regroupement de deux ou trois communes ?
- Que deviendront nos structures, nos employés communaux, conseillers municipaux, services de proximité ?

Les communes nouvelles bénéficieront d'un statut plus souple et également de dispositions financières très favorables si elles sont constituées avant le 1er janvier 2016.

A titre d'information, si nous restons seuls, la dotation va diminuer de 30% (40 000 euros) jusqu'en 2017, et ensuite ?

Rester seuls serait peut-être une erreur. Il faut prendre la bonne décision, le conseil municipal devra décider.

Depuis quelques temps de nombreuses dégradations sont faites le week-end ou le mercredi sur les bâtiments communaux (vestiaires du stade, nombreuses vitres brisées à l'école, tags sur les murs, etc ...). Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Toutes ces dégradations coutent chères aux contribuables.

Je demande aux parents d'être vigilants, un peu de civisme serait le bienvenu.

Daniel PAUTRET

Pour info : HORAIRES DE LA MAIRIE :

Téléphone : 02 33 49 18 85

Courriel : mairiedevirey@yahoo.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 9h à 12 h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

Vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 18h00

LES AIDES MENAGERES

Mme Béatrice Heslouin Tél. : 06 73 71 54 03

Mme Martine Bouroult Tél. : 02 33 48 08 97

Mme Isabelle Machado Tél. : 02 33 91 68 75

Mme Christine Loyaud Tél. : 02 33 49 43 46

Mme Marlène Rudemarre Tél. : 09 60 02 36 63

Mme Annie Cotrel Tél : 02 33 51 46 34

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Clément Heslouis 6 rte la Croix-Jeanne né le 4 février
Cali Pioger 23 rte de la Croix-Jeanne née le 26 février

DECES

Mme Paquer Denise, le 10 décembre
Mme Lemoussu Sophie, le 4 février
Mr Landry Emilien, le 22 mars
Mr Langlois Loïc, le 4 mai
Mme Vaudouer Renée, le 24 mai
Mme Juhé Alice, le 8 juin
Mme Besnier Berthe, le 13 juin



LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme Chantal NAVET Tél. : 02.33.49.81.76
Mme Guylène VIVIER Tél. : 02.33.49.60.34
Mme Marie-France MAZIER Tél. : 02.33.49.55.60
Mme Ann-Sophie HESLOUIN Tél. : 02.33.49.67.41

Mme Lydie MEIGNAN Tél. : 02.33.61.83.70
Mme Stéphanie MAHIEU Tél. : 02.14.13.55.30
Mme Fabienne HERVIEU Tél. : 02.33.49.55.62

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

Anaïs James et David Piolet 20 rte de la Croix-Jeanne
Mauricette et Jean Nogues 16 rte du Château
Marina Aumont 2 Place de la Morinais
Henry Coquemond 17 rte de la Bliais
Maryvonne Couillard et Didier Baillieu 7 Place de la Morinais
Céline Cottebrune et Hubert Lhermelin 19 rte des Étangs
Glenda Schiavo et Jérôme Borde 10 b rte de l'Yvrande
Valéry Merdrignac 26 rte de la Croix-Plantée
Aude Lamblin et Sébastien Tessier 46 rte du Pont des Biards
Carine et Jonathan Catherine 1 rue des Écoles

Certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension.
Informations de cette page arrêtées le 15 juin 2015.



Nous souhaitons la bienvenue à Maryvonne et Didier les nouveaux propriétaires du « Virest ».

Horaires d'ouverture :

- Mardi au Jeudi : 7 h 00 – 20 h 00
- Vendredi : 7 h 00 – 22 h 00
- Samedi et Dimanche : 8 h 00 – 22 h 00

Possibilité de vous faire livrer vos courses à domicile au 02 33 49 87 31.



Dimanche 26 avril avait lieu le repas des aînés.

Les Doyens :

- Léonie Vivier (92 ans)
- Léa Lemaréchal (92 ans)
- Alice Juhé (90 ans)
- Albert Guépratte (93 ans)
- René Vivier (91 ans)

Cent convives se sont retrouvés pour partager ce repas.



Le dimanche 3 mai a eu lieu le pain bénit suivi de la décoration de :

- Monsieur Ludovic Restoux Médaillé de la Croix du Combattant,
- Monsieur René Lecourtiller Médaillé de Porte-Drapeau et remise du diplôme d'honneur.



Rallye Vélo :

Le Dimanche 17 mai. 53 Participants ont pris leurs vélos pour découvrir la Baie du Mont Saint-Michel en passant par :

- Marcilly,
- Saint Loup,
- St Quentin sur le Homme,
- Pontaubault.



La 4^{ème} édition de la Ballade Moto au profit de l'association « Captain Maël » s'est déroulé le samedi 6 juin.

150 Motards ont rejoint Sainte-Suzanne dans la Mayenne pour déjeuner dans l'enceinte du Château, puis ont consacré le reste de la journée à visiter la cité médiévale.



Dimanche 21 juin, le Virest a organisé sa première Fête de la Musique où de nombreuses personnes ont pu se retrouver.



COMPTE RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : ENGAGEMENT DE RESPECT DE LA CHARTE QUALITÉ ET DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que la commune envisage d'étendre son réseau d'assainissement des eaux usées Route de l'Yvrande afin de réduire les apports polluants dans le milieu naturel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de réaliser cette opération d'assainissement collectif dans le respect de la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement.

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement d'un terrain multisports.

Afin d'optimiser les aides au financement pour l'aménagement d'un terrain multisports, il est proposé au Conseil de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) et de la Fédération Française de Football dans le cadre de l'opération Horizon bleu 2016.

SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une partie des enfants de l'école de Virey vont bénéficier d'un séjour de 10 jours en classe de neige.

Le conseil municipal accorde à l'association des parents d'élèves de Virey une subvention exceptionnelle de 50€ par élève (soit 28 élèves X 50€ = 1400€) pour participer au financement de la classe de neige.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Après délibération et examen du budget prévisionnel, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition identiques à ceux de 2014, à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.90 %
- Taxe foncière (bâti) : 20.09 %
- Taxe foncière (non bâti) : 43.66 %

CREATION D'UN SERVICE « AUTORISATION DU DROIT DES SOLS » AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions du code de l'urbanisme, la commune avait confié, par convention, les actes d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation des sols, à l'antenne Territoriale Sud de la Direction Territoriale des Territoires et de la Mer (DDTM) d'Avranches, le Maire restant compétent pour délivrer ou refuser les autorisations et actes précités au nom de la commune.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité des établissements communaux recevant du public, il est proposé au Conseil de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

PARKING DE LA SALLE DES FETES : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Dans le cadre des travaux de mise en accessibilité du parking de la salle des fêtes, il est proposé au Conseil de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

Le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) a pour objectif la protection des chemins et la structuration d'un réseau d'itinéraires permettant d'optimiser les retombées de ces activités. Actuellement, seul la voie verte est référencée. Les dates de clôture du dossier ne permettent pas d'inscrire de nouveaux chemins sur le plan 2015, les mises à jour sont prévues tous les 3 ans. Il convient de commencer à réfléchir sur la volonté de développer ou non le potentiel existant sur la commune dans ce domaine.

Environnement :

Déchets : Par modification du règlement de collecte, à partir du 1 er juillet 2015, les ordures ménagères résiduelles devront être présentées en bac ou en sac avec uniquement des sacs poubelles de 50 litres au maximum et ne dépassant pas 15 kilos.

Les efforts réalisés dans le tri des emballages ménagers (verre, plastique, métaux, papiers) méritent d'être poursuivis afin d'améliorer nos performances.



La commune de Virey vient de faire l'acquisition d'un bâtiment communal situé sur la zone artisanale, pour subvenir aux besoins du cantonnier d'une part et d'autre part pour le Comité des Fêtes.

A L' ECOLE DE VIREY :

Lundi 15 juin, les élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 sont allés au bec d'Andaine pour rejoindre des guides de l'association « les Chemins de la Baie » .

Le matin, ils ont profité d'une animation sur la laisse de mer, les différents coquillages et oiseaux de la baie, les légendes du Mont St Michel.....



Départ de la randonnée



Traversée de la Sée et de la Sélune

Puis départ pour la traversée de la baie et pique-nique près du rocher de Tombelaine.

Aidés des guides et des accompagnateurs, les enfants ont pu traverser les trois rivières près du Mont St Michel : la Sée, la Sélune et le Couesnon.

Cette sortie a été financée par l'Association de Parents d'Elèves ainsi que celle de la classe de CP sur le même thème. Accompagnés de leurs correspondants, le mardi 26 mai, les élèves de cette classe ont fait un parcours dans la baie du Mont ainsi qu'une chasse au trésor dans le Mont St Michel. Le 26 Juin, les enfants de maternelle iront à la Bourbansais pour visiter le zoo et assister aux spectacles : rapaces et chiens de meute.



A la découverte des sables mouvants



Retour sur la digue

Pour prendre contact avec l'école : 02.33.49.46.99 ou ecole.virey@laposte.net



Les dates à retenir :

Juillet :

Samedi 4 : Barbecue de Quartiers. Comité des fêtes.

Septembre :

Mercredi 2 : Thé dansant. Foyer de l'amitié.

Dimanche 13 : Braderie. Comité des fêtes.

Octobre :

Mercredi 7 : Concours de belote. Foyer de l'amitié.

Dimanche 11 : Repas Dansant. Foyer de l'Amitié

Novembre :

Mercredi 18 : Concours de belote. Foyer de l'amitié.

Décembre :

Dimanche 13 : Marché de Noël. APE.

Mercredi 18 : Concours de belote. Anciens Combattants.

Mardi 22 : Repas de Noël. Foyer de l'amitié.



LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITE
DE
BONNES VACANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Dépenses de fonctionnement

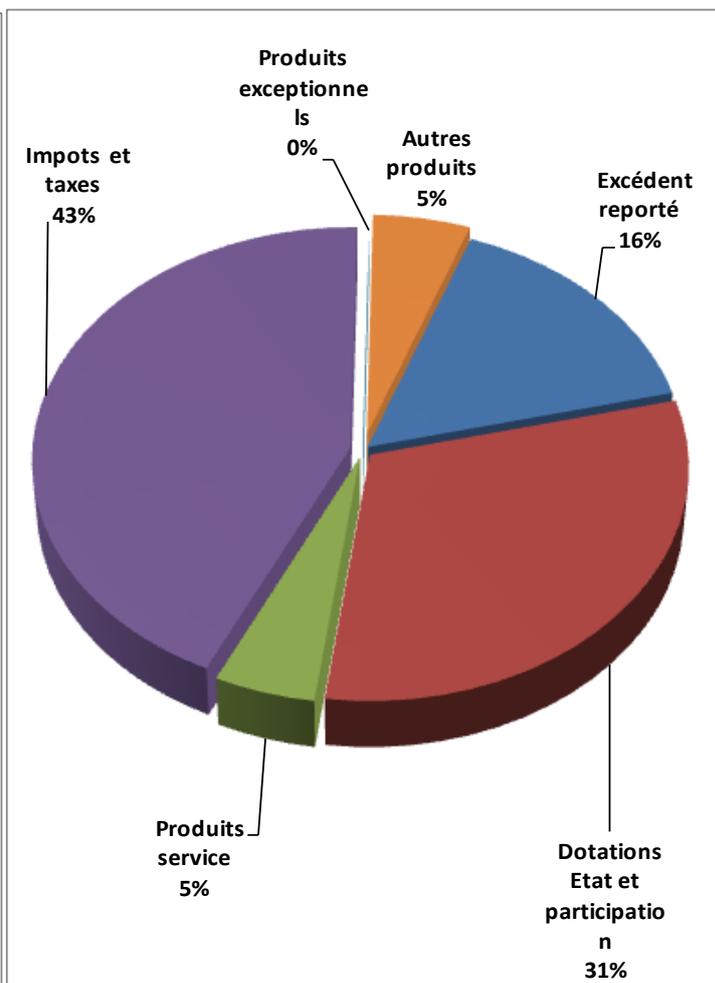
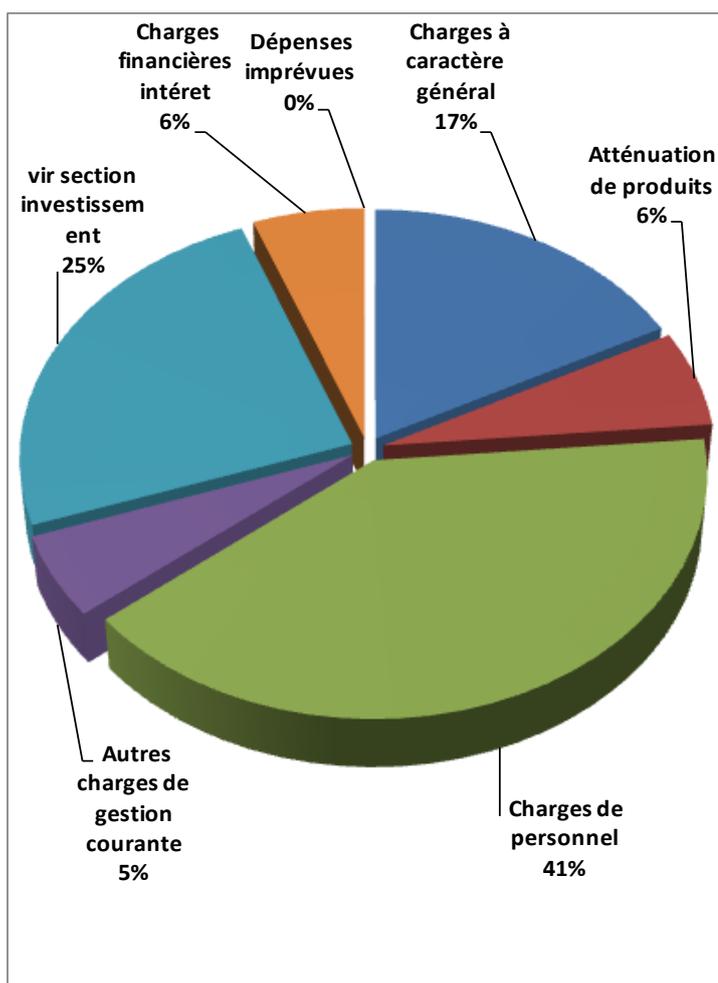
Charges à caractère général	126 283 €
Atténuation de produits	46 404 €
Charges de personnel	296 877 €
Autres charges de gestion courar	40 241 €
vir section investissement	179 989 €
Charges financières intérêt	41 973 €
Dépenses imprévues	8 €

731 774,33 €

Recettes de fonctionnement

Excédent reporté	127 980 €
Dotations Etat et participation	253 098 €
Produits service	40 084 €
Impots et taxes	353 760 €
Produits exceptionnels	10 €
Autres produits	42 687 €

817 619,24 €

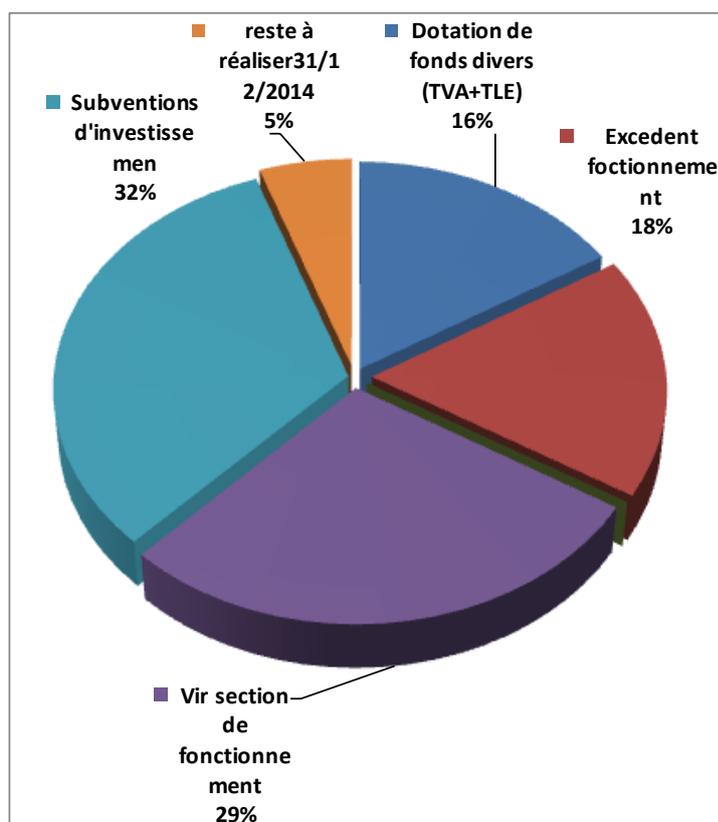
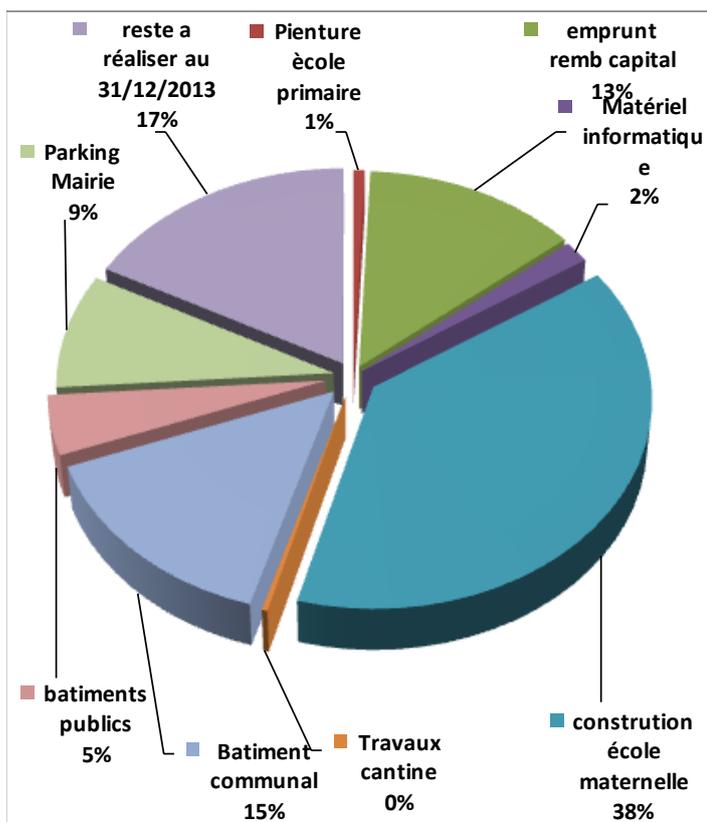


Dépenses d'investissement

VOIRIE	4 022,11 €
emprunt remb capital	76 223,67 €
Matériel informatique	9 601,13 €
construction école maternelle	220 911,51 €
Travaux cantine	1 796,12 €
Batiment communal	84 391,75 €
batiments publics	26 508,45 €
Parking Mairie	51 025,57 €
reste a réaliser au 31/12/2013	98 546,00 €
TOTAL	573 026,31 €

Recettes d'investissement

Dotation de fonds divers (TVA+TL)	102 015,89 €
Excedent foctionnement	110 992,27 €
Emprunts et dettes assimilées	- €
Vir section de fonctionnement	179 989,00 €
Subventions d'investissement	204 480,30 €
reste à réaliser31/12/2014	34 000,00 €
TOTAL	631 477,46 €



PROGRAMMES INSCRITS AU BUDGET 2015

Batiments publics divers	50 900,00 €
accessibilite du cimetiere	80 000,00 €
voirie	20 000,00 €
Effacement réseaux éclairage public	55 000,00 €
Amenagement paking s d f+stade mu	70 000,00 €
Amenagement terrain multisports	85 000,00 €
autret	5 000,00 €
Batiment communal	80 900,00 €

TOTAL

446 800,00 €